



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2024

Le Procès-verbal de la réunion du 08 mars 2024 est approuvé à l'unanimité des présents.

LES POINTS SUIVANTS ONT ÉTÉ DÉBATTUS

- **DÉLIBÉRATION 015-24 : ADHESION SERVICE INFORMATIQUE**

L'adhésion est renouvelée. Accord à l'unanimité.

- **DÉLIBÉRATION 016-2024 : TRAVAUX 2024 CHOIX DES ENTREPRISES**

Le conseil approuve à l'unanimité le choix de la commission travaux.

- **DÉLIBÉRATION 017-24 : SUBVENTIONS 2024**

Il est proposé d'octroyer 100 € à l'association les amis de l'orgue de Phaffans et 300 € à l'association TT Rougemont-Lacollonge. Accord à l'unanimité

- **DÉLIBÉRATION 018-2024 : FONGIBILITÉ DES CRÉDITS**

Cette procédure remplace le compte 022 « dépenses imprévues » qui existait en nomenclature M14. Accord à l'unanimité

- **DÉLIBÉRATION 019-2024 : VOTE DES TAUX 2024**

Proposition est faite de baisser les taux afin de neutraliser la hausse des bases décidée par l'État. Accord à l'unanimité

- **DÉLIBÉRATION 020-2024 : BUDGET PRIMITIF 2024**

En section de fonctionnement :

- Dépenses : 293 314.00 €
- Recettes : 493 211.90 €

En section d'investissement :

- Dépenses : 233 011.32 €
- Recettes : 233 011.32 €

Le budget sera donc en suréquilibre en section de fonctionnement.

. Accord à l'unanimité.